

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, présidée par Monsieur le maire Pierre Poirier et tenue le 26 février 2013, à 19h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 100, Place de la Mairie.

**SONT PRÉSENTS :**

- Monsieur Pierre Poirier, maire
- Monsieur Michel Bédard, conseiller
- Monsieur Paul Edmond Ouellet, conseiller
- Monsieur Réjean Vaudry, conseiller
- Monsieur André Brisson, conseiller et maire suppléant
- Monsieur Alain Lauzon, conseiller
- Madame Lise Lalonde, conseillère

**SONT AUSSI PRÉSENTS :**

- Monsieur Jacques Brisebois, directeur général
- Madame Danielle Gauthier, directrice générale adjointe

Le Conseil, avant de procéder aux affaires de cette séance, constate qu'un avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Sous la présidence de Monsieur Pierre Poirier, la séance spéciale est ouverte à 19h00.

**RÉSOLUTION 7083-02-2013**  
**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Lauzon :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour après y avoir ajouté l'item suivant :

5. Signature d'une lettre d'entente avec le syndicat concernant la nomination de Bruno Delisle à titre de responsable des opérations aux travaux publics pour la période du 27 février au 8 mars 2013
1. Ouverture de la séance spéciale
2. Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale
3. Versement de la bonification annuelle du directeur général et amendement à son contrat de travail
4. Signature d'une lettre d'entente avec le syndicat pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement adjoint saisonnier
5. Signature d'une lettre d'entente avec le syndicat concernant la nomination de Bruno Delisle à titre de responsable des opérations aux travaux publics pour la période du 27 février au 8 mars 2013
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 7084-02-2013**

**VERSEMENT DE LA BONIFICATION ANNUELLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET  
ADDENDA À SON CONTRAT DE TRAVAIL**

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil municipal a procédé à l'évaluation de rendement du directeur général conformément à la politique générale de gestion et d'évaluation du directeur général adoptée en septembre 2008 ;

**CONSIDÉRANT QU'IL** y a lieu de préciser certaines dispositions du contrat de travail du directeur général et qu'à cet effet, un addenda à son contrat de travail a été préparé.

Il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde :

**D'AUTORISER** le versement au directeur général d'une bonification pour l'année 2012 de 7% du salaire versé pour ladite année ;

**D'AUTORISER** le maire à signer l'addenda au contrat de travail du directeur général Monsieur Jacques Brisebois.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

---

Jacques Brisebois

**RÉSOLUTION 7085-02-2013**

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT POUR L'EMBAUCHE  
D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT ADJOINT SAISONNIER**

**CONSIDÉRANT QUE** la saison estivale est une saison occupée pour l'émission des permis au service de l'urbanisme et de l'environnement ;

**CONSIDÉRANT QUE** cette période accrue ne permet pas aux inspecteurs permanents au service de l'urbanisme et de l'environnement d'effectuer les inspections et patrouilles nécessaires du territoire ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité souhaite créer un poste temporaire d'inspecteur en bâtiment et environnement adjoint saisonnier pour une période de huit semaines ;

**CONSIDÉRANT QUE** le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (CSN) n'a pas d'objection à formuler cette entente.

Il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde :

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer la lettre d'entente numéro 6 pour l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et environnement adjoint saisonnier.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION 7086-02-2013**

**SIGNATURE D'UNE LETTRE D'ENTENTE AVEC LE SYNDICAT CONCERNANT LA NOMINATION DE BRUNO DELISLE À TITRE DE RESPONSABLE DES OPÉRATIONS AUX TRAVAUX PUBLICS POUR LA PÉRIODE DU 27 FÉVRIER AU 8 MARS 2013**

**CONSIDÉRANT QUE** le directeur des travaux publics sera absent du 27 février au 8 mars 2013 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le poste de contremaître aux travaux publics n'est toujours pas comblé ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour assurer la bonne marche des opérations au service des travaux publics, une personne responsable doit être identifiée ;

**CONSIDÉRANT QUE** le responsable ainsi identifié se référera au directeur général ;

**CONSIDÉRANT QUE** le syndicat a été informé et qu'il n'a pas d'objection à ce qu'un salarié agisse pendant la période du 27 février au 8 mars 2013 comme responsable des opérations des travaux publics ;

**CONSIDÉRANT QU'**une lettre d'entente avec le syndicat doit être signée.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Bédard :

**D'AUTORISER** le maire et le directeur général à signer la lettre d'entente numéro 7 avec le syndicat des travailleuses et travailleurs de la Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré (CSN) concernant la nomination de Bruno Delisle pour agir à titre de responsable des opérations aux travaux publics pour la période du 27 février au 8 mars 2013 et prévoyant les conditions s'y rattachant.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je, soussigné, Jacques Brisebois, directeur général, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour effectuer les dépenses précitées.

\_\_\_\_\_  
Jacques Brisebois

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les personnes présentes à la période de questions.

**RÉSOLUTION 7087-02-2013**

**LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Paul Edmond Ouellet de lever la présente séance spéciale à 19h10.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
(S) PIERRE POIRIER  
Pierre Poirier  
Maire

\_\_\_\_\_  
(S) JACQUES BRISEBOIS  
Jacques Brisebois  
Directeur général